

## Gazette du Palais

Le Journal Spécial des Sociétés

**Directeur honoraire :** Jean-Gaston Moore  
**Président :** François-Xavier Charvet  
**Directeur de la publication :** Pierre-Yves Romain  
**Rédacteur en chef :** Clémentine Kleitz  
**Rédacteur en chef adjoint :** Iris Joussea  
**Rédacteurs :** Catherine Berlaud,  
Philippe Graveleau, Marie Rajchenbach  
**Assistante d'édition :** Elsa Boulinguez  
**Assistante de direction :** Evelyne Chelza

**Direction :** 12, place Dauphine 75001 Paris  
Tél. : 01 44 32 01 50 / Fax : 01 46 33 21 17  
**Rédaction :** 70, rue du Gouverneur Général Félix Eboué  
92131 Issy-les-Moulineaux Cedex  
Tél. : 01 40 93 40 00 / Fax 01 41 08 23 60  
**Courrier :** redactiongp@lextenso-editions.fr

### Tarifs 2015

\* Prix TTC au n°

Abonnés : n° normal : 1,70 € - n° spécial : 15 €  
Non abonnés : n° normal : 3,10 € - n° spécial : 26 €  
+ frais de port

\* Abonnement France (un an) :

Journal seul : 334,89 € TTC

Recueils + table seuls : 362,46 € TTC

Journal, recueil + table : 487,02 €

\* Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 389 €

Journal, recueil + table : 605 €

CCP Paris 213-93 J

### Éditeur :

GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE

La Gazette du Palais – Le Journal des Sociétés

Administrateur : Pierre-Yves Romain

Contrôleur de gestion : Cyrille de Montis

Siège social : 12, place Dauphine 75001 Paris

RCS Paris 383 314 671

Composé de :

La Gazette du Palais – Société du Harlay

SA au capital de 98 460 €

Président : François-Xavier Charvet

Directeur Général : Pierre-Yves Romain

12, place Dauphine 75001 Paris

Société de publications et de publicité pour les sociétés

SA au capital de 216 000 €

P.C.A. : Charlyne Leseur

8, rue Saint-Augustin 75080 Paris cedex 02

**Internet :** [www.gazettedupalais.com](http://www.gazettedupalais.com)

**Twitter :** @gazpal

Commission paritaire n° H 0518T83097

ISSN 0242-6331

Imprimé par Jouve 1, rue du Docteur Sauvé 53100 Mayenne

**Direction artistique :** Agences Louisiane et Samarcande

Toute reproduction, même partielle, est interdite,  
sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par  
courriel en format word à [redactiongp@lextenso-editions.fr](mailto:redactiongp@lextenso-editions.fr)  
et comporter 17 000 caractères maximum (notes de bas  
de page et espaces compris). Nous vous remercions  
par ailleurs d'indiquer vos coordonnées complètes  
ainsi que vos titres ou fonctions professionnels.  
La rédaction n'est pas responsable des manuscrits  
communiqués.

## Actualité

- La rentrée des avocats selon *Macron* 3
- « L'avocat est davantage en danger dans les pays développés  
que dans les pays émergents »  
*entretien avec Jean-Jacques UETTWILLER, avocat au barreau de Paris, associé,  
UGGC, président de l'Union internationale des avocats (UIA)* 6

## Jurisprudence

- De la difficile articulation entre la liberté d'expression  
journalistique et le secret de l'instruction  
*note par Sébastien CACIOPPO et Paul-Ludovic NIEL sous Cass. crim., 9 juin 2015* 8
- Chronique de jurisprudence des procédures civiles d'exécution  
*par Claude BRENNER* 11

## Petites annonces

- Petites annonces 22